

ADPHILE CARTE DU TIMBRE

Principes / septembre 2019



PRINCIPES DE LA CARTE

Participez à ce projet ambitieux qui permettra aux internautes de découvrir le timbre par la géographie et la géolocalisation.

Dés la fin de l'année 2019, les internautes seront invités à découvrir, sur le site internet de l'ADPHILE, différents points géo-localisés associés à des timbres sur une carte de France. Pour les personnes naviguant avec leur smartphone, il sera possible de se géo-localiser et ainsi trouver des timbres à proximité. Il pourra s'agir de timbres sur des personnages célèbres, des lieux historiques ou culturels, des événements, des lieux de loisirs ou sportifs,...

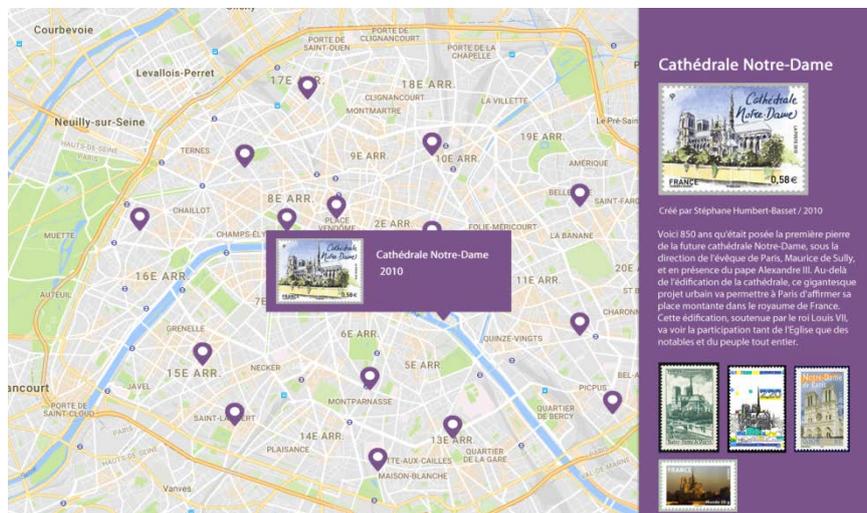
Cette carte sera totalement évolutive et s'enrichira grâce aux contributions des clubs au fur et à mesure du temps. Elle sera un moyen aussi de communiquer sur votre club puisque vous aurez la possibilité d'indiquer l'adresse internet ou l'email de votre club à chacune de vos contributions. En découvrant le timbre, l'internaute pourra ainsi connaître le club qui a proposé le timbre et cliquer sur le lien vers son site.

Interface pour l'internaute

Par défaut, l'internaute arrivera sur la carte générale et pourra zoomer ou déplacer la carte de France pour afficher les points. Il pourra aussi se géo-localiser automatiquement ou renseigner une adresse pour centrer la carte sur le lieu. Il pourra alors consulter tous les points géo-localisés correspondants à des timbres.

Au passage de la souris sur un point, il verra apparaître une fenêtre avec un aperçu du timbre et le lieu associé.

En cliquant sur un lieu, une fenêtre de détail sera affichée avec le lieu, le nom du timbre, les informations, le texte de présentation associant le lieu au timbre et le lien du club qui a proposé le timbre. Il pourra partager ce timbre et le lieu sur les réseaux sociaux.



Evolution du module à court-moyen terme

Cette plateforme servira pour le développement de modules complémentaires à terme :

- jeux concours (ex : retrouver le plus rapidement possible les lieux correspondants à des questions précises)
- des parcours découvertes fléchés (ex : sur mobile, découvrir un quartier de paris par le timbre en se baladant)
- la promotion d'une région ou d'un lieu par le timbre
- des partenariats avec des offices de tourisme, des mairies, des musées,...

CONTRIBUTION DES CLUBS

Afin de proposer un timbre sur la carte, vous avez à disposition un lien personnalisé vers un formulaire interactif et très simple qui vous permettra de renseigner les timbres de votre région.

1. Rendez-vous à l'adresse suivante

<https://www.decouvrirletimbre.com/carte-du-timbre/soumettre/>

2. Renseignez la référence Yvert et Tellier du timbre

ETAPE 1 - Sélectionnez le timbre

Merci de renseigner la référence Yvert et Tellier (chiffres uniquement)

RECHERCHER

Renseignez la référence en chiffres (nous vous conseillons de privilégier des timbres colorés et attirants pour des publics néophytes).

Puis cliquez, sur le bouton "Rechercher"

3. Renseignez les informations sur le lieu

Une fois le timbre trouvé, le système vous affichera automatiquement :

- le nom du timbre (que vous pouvez modifier si besoin)
- l'image du timbre
- la référence
- l'année du timbre
- l'artiste (si renseigné)

Par exemple, en tapant la référence "3790", nous obtenons les informations suivantes :

Nom du timbre

A propos du timbre

Image du timbre



Référence du timbre

Année du timbre

Artiste du timbre

Catégorie(s) associée(s) au timbre

- Art et culture
- Lieu
- Loisirs

Il vous suffit de sélectionner la ou les catégorie(s) associée(s) au timbre en cochant les cases. Si un timbre était absent dans la base, nous vous invitons à nous contacter à l'adresse mail : philcom.adphile@laposte.net

4. Ajoutez les informations sur le lieu

Puis en défilant la page, vous pouvez ajouter un lieu associé au timbre :

Nous vous invitons à saisir :

- le nom du lieu, associé au timbre, tel qu'il apparaîtra sur la carte
- la description du lieu (entre 250 et 350 caractères)
- l'adresse du lieu ou le nom du lieu pour des sites sans adresse précise (ex : Château de Versailles)
- le code postal
- la ville

En renseignant l'adresse, le code postal et la ville, la carte va automatiquement se positionner sur l'emplacement geolocalisé. Merci de bien vérifier si l'emplacement est correct. Vous avez la possibilité de zoom/dezoomer la carte, déplacer la carte et aussi déplacer le point manuellement sur la carte pour un emplacement plus précis en cliquant sur le point.

6. Valider votre soumission

Pour valider votre soumission, cliquez sur le bouton "Soumettre le timbre".
Dans la page de confirmation vous avez la possibilité d'ajouter de nouveaux timbres.

Nous vous remercions pour vos contributions.
Bonne participation !

Contact technique si nécessaire

Agence Clair et Net.
Emmanuel Pacaud
e.pcaud@clair-et-net.com